

Commune de MORTEFONTAINE EN THELLE

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS
CANTON DE CHAUMONT EN VEXIN

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MORTEFONTAINE-EN-THELLE

-

AVIS AU PUBLIC

-

CONCERTATION

Par délibération en date du 24 février 2016, la commune de Mortefontaine-en-Thelle a fixé les modalités de la concertation sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Conformément à l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme, l'élaboration du PLU doit faire l'objet d'une Concertation avec la population pendant toute la durée des études.

Cette Concertation se déroulera en mairie à compter du 17 juin 2019 aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat (mardi 14 h – 19 h, vendredi 14 h – 17 h et samedi 10 h – 12 h).

A cette occasion, le public pourra prendre connaissance des documents d'étude et consigner éventuellement ses observations sur le registre prévu à cet effet.

Le Maire,
Alain PAILLARD

